

L'info-Fassett

Juillet 2024



**POUR LEUR FUTUR,
PERSÉVÉRER
SE CONJUGUE
TOUJOURS
AU PRÉSENT.**



Un événement important à ne pas manquer!

Encore cette année, les membres du Conseil municipal organisent le Gala de la persévérance scolaire des étudiant (e) de Fasset. Afin de les féliciter et encourager, des bourses, des cadeaux et certificat d'honneur leurs seront remis en présence de tous les citoyens.

Chaque étudiant et étudiante devra s'inscrire avant le 1er août sur la plateforme d'inscription au lien suivants : <https://forms.office.com/r/idUgabCdZR?origin=lprLink>



L'évènement se déroulera dans le cadre de la Fête de la Famille :

Quand : 17 août 2024

Heure : 14h

Où : Parc de la municipalité

Cette 3ième édition est rendue possible grâce à nos partenaires du Fonds Jeunesse de la MRC Papineau, du bureau du député et Ministre Mathieu Lacombe et du député Stéphane Lauzon, du Centre des services scolaire au Cœur-des-Vallées ainsi qu'à l'initiative et générosité de vos élus (es) du Conseil municipal de Fasset.



Centre
de services scolaire
au Cœur-des-Vallées
Québec



FÊTE DE LA Famille
SAMEDI 17 AOÛT 2024
Dès 13h00 **À Fasset**

CANTON DE POMPIER DE FASSETT
MINI-CHEVAUX DE LA FERME CHALSIMA
ATELIER CRÉATIF Créations de verre personnalisé 30\$
BUNJEE RUN ULTIME
SNOW CONE POP CORN
PISCINE À MOUSSE
MUSIQUE EN SOIRÉE
DAN ST-AMOUR
BINGO \$\$\$
MAQUILLAGE
BAR \$\$\$
STRUCTURE POUR ENFANT
SOUPER GRATUIT Blé d'inde - Hot Dog
ET PLUS

Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village

SUR LES TRACES DE L'HISTOIRE DE FASSETT



Dans le cadre du 350e anniversaire de la Seigneurie de la Petite-Nation, Marie-Josée Bourgeois viendra nous entretenir sur une partie de l'histoire de la municipalité de Fasset. Des immeubles patrimoniaux, des sites et paysages de notre histoire seront mis en lumière. C'est donc un rendez-vous !

Quand : Samedi le 17 août 2024

Heure : 10h30

Où : Centre communautaire de Fasset

REMERCIEMENT À MARIE JOSÉE BOURGEOIS

Marie Josée Bourgeois, vous connaissez ??? Notre historienne a quitté Fassett dernièrement pour s'établir à Montréal. Elle a passé plus de 20 ans à mettre en valeur non seulement l'histoire de Fassett mais aussi l'histoire de toute la région de la Petite Nation. De plus elle a siégé sur le Comité Consultatif en Urbanisme (CCU) de la municipalité pendant 18 année. Mais comme on dit souvent ; *On a beau sortir l'historienne de Fassett mais on ne peut pas sortir Fassett de l'historienne...*

Marie Josée, au nom du Conseil municipal de la Direction générale et de tous les citoyens de la municipalité de Fassett on te dit GRAND MERCI pour ton implication et pour être encore la mémoire de l'histoire de Fassett. Tu es ici chez toi ! Alors tu reviens quand tu veux....



REMERCIEMENT AUX BÉNÉVOLES POUR EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

C'est grâce à nos bénévoles horticultrices que nos boîtes à fleurs ont été garnies et embellies.

Grand MERCI à : Lise Bastien, Diane Renaud, Mylène Roberge, sa fille Adèle ainsi que Sylvie Luquette pour leur contribution.



Municipalité de Fassett
19, rue Gendron, Fassett (Québec) J0V 1H0
Tél. : (819) 423-6943 / Fax : (819) 423-5388 /

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par une demande de dérogation mineure.

Les membres du Conseil de la municipalité ci-dessous mentionnés étudieront lors de la séance du conseil qui se le 9 juillet à 10.00 à la salle du conseil sise au 19, rue Gendron à Fassett, Québec la demande de dérogation mineure suivante :

Une dérogation mineure est demandée à l'effet de permettre l'agrandissement du bâtiment principale-existant dont la marge de recul arrière par rapport à une agrandissement n'est pas respectée, soit une marge de recul latérale de 1.84mètres, alors que selon le règlement de zonage numéro 2023-13 REC-A-110, il est prescrit une marge de recul latérale de 2,00 mètres, donc une dérogation de 0.16 mètres ;

Emplacement du lot :2, rue Principale - lot 5 362328

Lors de la séance du conseil municipal qui se tiendra le 10 juillet 2024, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Fassett, ce 2 juillet 2024

Par Chantal Laroche
Directrice Général



Municipalité régionale de comté de Papineau

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

**Règlement numéro 2024-12
modifiant le règlement de zonage 2023-16
et le règlement 2024-13 modifiant le règlement sur les permis et
certificats 2023-13
de la Municipalité de Fassett**

Je, soussignée, Roxanne Lauzon, greffière-trésorière et directrice générale, dépose et dit que le Conseil de la Municipalité régionale de Comté de Papineau a approuvé, par la résolution numéro 2024-06-103, le règlement numéro 2024-12 modifiant le règlement de zonage 2023-16 et le règlement 2024-13 modifiant le règlement sur les permis et certificats 2023-13 de la Municipalité de Fassett.

Et qu'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, j'atteste, en date de ce jour, que la susdite résolution, est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé, règlement numéro 159-2017, et aux dispositions de son document complémentaire.

En foi de quoi, je donne ce certificat de conformité à Papineauville, ce 19^e jour du mois de juin de l'an deux mille vingt-quatre.

Roxanne Lauzon
Greffière-trésorière, directrice générale

266, rue Viger, Papineauville (Québec) J0V 1R0 • Tél. : (819) 427-6243 / Téléc. : (819) 427-8318 • Courriel : info@mrcpapineau.com



Municipalité régionale de comté de Papineau

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

**Règlement numéro 2024-14
modifiant le plan d'urbanisme 2023-17
et le règlement de zonage 2023-16
de la Municipalité de Fassett**

Je, soussignée, Roxanne Lauzon, greffière-trésorière et directrice générale, dépose et dit que le Conseil de la Municipalité régionale de Comté de Papineau a approuvé, par la résolution numéro 2024-06-102, le règlement numéro 2024-14 modifiant le plan d'urbanisme 2023-17 et le règlement de zonage 2023-16 de la Municipalité de Fassett.

Et qu'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, j'atteste, en date de ce jour, que la susdite résolution, est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé, règlement numéro 159-2017, et aux dispositions de son document complémentaire.

En foi de quoi, je donne ce certificat de conformité à Papineauville, ce 19^e jour du mois de juin de l'an deux mille vingt-quatre.

Roxanne Lauzon
Greffière-trésorière, directrice générale

266, rue Viger, Papineauville (Québec) J0V 1R0 • Tél. : (819) 427-6243 / Téléc. : (819) 427-8318 • Courriel : info@mrcpapineau.com

VACANCES DE L'URBANISTE

Veillez noter que le service d'urbanisme de la municipalité fera relâche du 19 juillet au 4 août, de retour le lundi 5 août. Cela permettra à Carol-Anne de prendre des vacances bien méritées. Bonne vacances Carol-Anne !



PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL :

-Mercredi le 10 juillet 2024

PROCHAINE COLLECTE D'ORDURES ET RECYCLAGE :

- 16 JUILLET

-30 JUILLET

Pour nous joindre : 19, rue Gendron Fassett (Qc) J0V 1H0

Tél. : (819)423-6943 Fax : (819) 423-5388

www.village-fassett.com

Pour recevoir l'Info-Fassett par courriel, écrivez à Cindy Turpin: reception@village-fassett.com



MUNICIPALITÉ DE FASSETT